

# Le Jardin de la danse 2022-2023 INSCRIPTION / COORDONNEES CONNUES

NOM DE L'ELEVE :

L'INSCRIPTION EN LIGNE A ETE COMPLETEE POUR LES COURS SUIVANTS (attention plus de changement possible avec l'inscription en ligne)

– COURS DE BASE (tous sauf Ghislain, Talina et Maximilien) :

.....

- COURS CHEZ GHISLAIN, TALINA et MAX (attention ces cours ne sont pas additionnés aux autres pour les tarifs, mais payables à part)

.....

Je prends bonne note que l'abonnement est obligatoire toutefois un cours isolé s'élève à 10€

LES FRAIS D'INSCRIPTION SONT DE 10€/AN

L'ASSURANCE NON OBLIGATOIRE S'ELEVE A 15€ ET EST PAYABLE A L'INSCRIPTION

**Pour un apprentissage optimal, je m'engage a une présence à chaque cours, sauf contre-indication scolaire ou médicale.**

**Je prends bonne note des dates des spectacles annuels et m'engage pour le bon déroulement de ceux-ci, à la participation de mon enfant pour chacun d'eux, sauf contre- indication scolaire ou médicale.**

**Je prends bonne note que les absences ne seront pas remboursées. Toutefois, le cours manqué pourra être récupéré dans le courant du semestre. Les cours sont suspendus pendant les congés scolaires et jours fériés. Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscriptions et y adhérer.**

Fait à

Signature des parents ou de l'élève majeure:

Conditions générales de paiement : toutes nos factures sont payables au comptant. En cas de non-paiement à l'échéance, un intérêt de 15% l'an et une indemnité forfaitaire conventionnelle et irréductible de 20 % avec un minimum de 50 € deviennent exigibles de plein droit et ce sans mise en demeure. Outre ces frais et intérêts, le montant de nos factures pourra être majoré de 7,5 € par courrier envoyé, et, par déplacement d'une personne, d'une somme de 17 €. Pour toutes contestations, seuls les tribunaux de Liège sont compétents. Les factures sont considérées comme acceptées sans réserve. Toute facture non contestées dans les 8 jours par envois recommandé sera considérée comme acceptée par le client.

